

AVIS D'ENQUETE

Syndicat d'améliorations foncières de la Poissine

Territoire de la Commune de Grandson

Remaniement parcellaire en terrains à bâtir

Conformément à la loi sur les améliorations foncières et aux autres dispositions légales, une enquête publique est ouverte sur les objets suivants :

- Périmètre du syndicat
- Estimations et nouvel état (estimation des immeubles et des valeurs passagères, répartition des nouveaux biens-fonds, servitudes, soultes)
- Avant-projet des travaux collectifs
- Clé de répartition des frais

Le dossier est déposé au Greffe municipal de la Commune de Grandson, du lundi 8 février au mardi 9 mars 2021, où les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, de 9h00 à 12h00 les mardis, jeudis, vendredis et de 14h00 à 17h00 les mercredis (horaire COVID-19) ou sur rendez-vous préalable. Le dossier peut également être consulté sur le site internet de la Commune : <https://www.grandson.ch/officiel/pilier-public/>.

Parallèlement, le dossier du plan d'affectation « La Poissine » est mis à l'enquête publique.

Les réclamations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées dans ce délai par lettre recommandée à la Commission de classification, pour adresse le Greffe municipal de la Commune de Grandson (Rue Basse 57, CP 23, 1422 Grandson).

Le comité de direction